

## Le poids des brevets

**Protéger l'innovation pour mieux régater sur les marchés: cette stratégie à la carte, déployée par Frewitt et Maxwell Technologies, dépend de la taille et des objectifs de l'entreprise.**

Frewitt SA est née d'une innovation qui a assuré son succès durant plus de 60 ans. Déposé en 1946, un brevet sur le broyage des poudres hisse l'entreprise de Granges-Paccot aux premiers rangs mondiaux des concepteurs de machines destinées à l'industrie pharmaceutique notamment. Toute technologie, aussi novatrice soit-elle, ne peut toutefois résister aux exigences d'un marché en quête de solutions toujours plus économiques et fiables. Depuis sa création, Frewitt n'a d'autre choix que d'innover. Elle concentre ses efforts sur la recherche et le développement et parvient à déposer plusieurs brevets dans un secteur pourtant largement exploité. Pas question toutefois de se lancer dans la course à une propriété intellectuelle coûteuse et effrénée. Avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 20 millions de francs et quelque 80 employés, l'entreprise mise sur des avancées technologiques déterminantes et susceptibles d'être aisément défendues et rentabilisées.

En 2001, elle crée Frewitt Printing, une spin-off spécialisée dans le conditionnement de médicaments injectables et dotée d'une innovation dûment protégée. «Nous détenons un procédé de gravure laser exclusif, capable d'inscrire un code invisible sur tout emballage en verre et élaborons déjà un système de lecture adapté», précise Philippe Leyvraz, directeur de Frewitt Printing. À l'heure où la traçabilité et la lutte contre la contrefaçon font figure d'enjeux majeurs, gageons que, à l'instar de sa maison mère, la jeune pousse saura faire fructifier l'invention.

[www.frewitt.com](http://www.frewitt.com)

Mars 2009